

**ASSEMBLEE REGULIERE DE MEMBRES
Jeudi le 10 avril 2014 17h45
8615, rue Ste-Claire**

PROCES-VERBAL

PRESENCES

Aubry, Claude	Citoyen
Baril, François	Paroisse
Beaupré, Jean-François	Corporation d'animation des places publiques
Bergeron, Réal	Collectif en environnement Mercier-Est
Fortin, Yvan	Bureau Ève Pèclet
Bernatchez, Monique	Bureau Maka Kotto
Celzi, Richard	Conseiller municipal de Tétreaultville
Ménard, Réal	Maire de l'arrondissement
Lavigne-Lalonde, Laurence	Conseillère municipale de Maisonneuve-Longue-Pointe
Masson, Béatrice	Arrondissement MHM
Harbec, Amélie	Bibliothèque Mercier
Harel-Bourdon, Catherine	Commissaire scolaire
Bourgeois, Caroline	CSDM
Chartrand, Dominique	CSDM
Gravel, Alain	CSDM
Pépin, Lyse	CSSS PDÎ
Langlois, Nathalie	CSSS PDÎ
Picotin, Pauline	YQQ
Bonhomme, Marion	YQQ
Lamontagne, Julie	YQQ
Lacombe, Danielle	PITREM
Plouffe, Jean-François	CDEST
Breton, Sébastien	Maison des Familles de Mercier-Est
Guimond, Véronique	Scouts Sainte-Claire
Ouellet, Julie	L'Antre-Jeunes de Mercier-Est
Huneault, Christian	L'Antre-Jeunes de Mercier-Est
Lapointe, Jean	Collectif en environnement Mercier-Est
Rousseau, Serge	Collectif en environnement Mercier-Est
Lessard, Lorraine	Carrefour Relance
Proulx, Henri	SAPB
Quintal, Marie-Hélène	CPE Bilbo
Robitaille, Chantale	CPE Bilbo
Thibault, France	CPE Bilbo
Tremblay, Stéphane	SÉSAME
Cloutier, Marie-Ève	Contrecoeur Express
Desjardins, Stéphane	Contrecoeur Express
Sylvestre, Danielle	Citoyenne
Thala, Jonathan	Citoyen
Rivest, Estelle	Citoyenne
Robert, Sophie	Citoyenne

Mercier, Patricia	Citoyenne
Moisan, Alexandre	Citoyen
Otis, Sébastien	Citoyen
Gohier, Maurice	Citoyen
Cloutier, Julia	Citoyenne
Couture, Louise	Citoyenne
Charbonneau, Bernard	Citoyen
Boudreau, Nicole	Citoyenne
Cazeau, Solange	Citoyenne

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
3. Constatation du quorum
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière de membres du 6 février 2014
6. Varia
7. Relais pour la vie
8. Démarche des saines habitudes de vie
9. Démarche enfance-famille : coup d'œil sur le plan d'action déposé
10. Rapport sur les activités en lien avec les enveloppes TOXICO et SIPPE 2013-2014.
11. Présentation subvention ÉMES-volet milieu et recommandation de la Table

18h30 Pause repas et vin d'honneur

12. Écoles du quartier : des projets sur la table
 13. Activité sur le développement durable, amorce d'une définition collective pour Mercier-Est
 14. Structure de concertation : grande rencontre le 9 mai 13h30
 15. Fin de l'assemblée
-

1. Ouverture de l'assemblée

Fabienne Audette ouvre l'assemblée à 17h45 et adresse quelques mots aux membres présents.

2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Fabienne Audette propose que Fabienne Audette agisse comme présidente d'assemblée et Geneviève Dufresne comme secrétaire.

Proposée par : Henri Proulx

Appuyée par : Sébastien Breton

3. Constatation du quorum

Le quorum est constaté en vertu des règlements généraux de Solidarité Mercier-Est.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Fabienne Audette souhaite ajouter un point sur la distribution du formulaire d'adhésion de SME en 6.1.

Henri Proulx souhaite ajouter un point sur les activités de la SAPB en 6.2.

Stéphane Desjardins souhaite ajouter un point Journal de Mercier-Est en 6.3.

Béatrice Masson souhaite ajouter un point sur la piscine Annie-Pelletier en 6.4.

François Baril souhaite ajouter un point en 6.5.

Proposé par : Jean Lapointe

Appuyé par : Maurice Gohier

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière de membres du 6 février 2014

Modifications :

Monique Bernachez nous indique qu'à la page 4, il faudrait lire « Prolongement du boulevard de l'Assomption » au lieu de « voies réservées sur le boulevard l'Assomption », et « Anjou » au lieu de « Anjles ».

Jean Lapointe nous mentionne qu'il y a une erreur dans le nom de Réal Bergeron dans la liste de présence. C'est « Réal » au lieu de « Rhéal » et pas de « de » à Collectif de l'environnement de Mercier-Est.

Jean-François Plouffe mentionne que le nom complet de la CDEST est « Corporation de développement de l'Est » (enlever le Montréal).

Proposé par : Nicole Boudreau

Appuyé par : Lorraine Lessard

6. Varia

- 6.1 La période officielle d'adhésion de SME se fera dorénavant entre le 1^{er} avril et l'AGA (normalement en juin). Par respect pour ceux qui paient leur adhésion en bonne et due forme, le processus d'adhésion sera plus rigoureux.
- 6.2 Henri Proulx nous annonce qu'il y aura le 11^e nettoyage des berges en collaboration avec l'Éco-quartier Tétreaultville le 27 avril prochain à la Promenade Bellerive.
- 6.3 Stéphane Desjardins nous annonce qu'il y aura le lancement officiel du journal de Mercier-Est le jeudi 24 avril prochain de 17h à 19h.
- 6.4 Béatrice Masson nous rappelle que l'inauguration officielle de la piscine Annie-Pelletier sera 26 avril prochain.
- 6.5 François Baril nous annonce que le 290^e anniversaire de la paroisse St-François-d'Assise sera célébré le 29 avril.

7. Relais pour la vie

Lyse Pépin vient parler du Relais pour la vie de la Pointe-de-l'Île. C'est une activité de financement de la Société canadienne du cancer pour amasser des fonds pour la recherche et offrir des services de soutien aux familles et aux personnes atteintes du cancer.

8. Démarche des saines habitudes de vie

Julie Frappier vient nous parler de la Démarche des saines habitudes de vie (SHV) qui est en planification stratégique triennale 2014-2017. Le portrait sur les habitudes de vie 0-100 ans a été actualisé et de nouveaux enjeux ont été identifiés tels que le temps d'écran, la qualité des contextes de repas, l'image corporelle, la consommation d'eau, de boissons sucrées et boissons énergisantes, etc. Un dépôt à Québec en Forme est prévu le 30 avril prochain. Finalement, Julie a créé un journal appelé Activ'EST qui annonce des événements dans le quartier en lien avec les saines habitudes de vie.

9. Démarche enfance-famille : coup d'œil sur le plan d'action déposé

Les membres du CCEF ont travaillé fort sur le plan triennal 2014-2017 de la démarche Enfance-Famille. Le plan sera déposé à la mi-avril auprès du bailleur de fonds Avenir d'enfants. La réponse est attendue pour la mi-juin. Le plan a été réalisé en utilisant l'approche éco-systémique. Cette approche prend en compte les trois systèmes qui tournent autour de l'enfant : l'enfant, la famille et la communauté.

Elle expose rapidement ce que fut la planification en écosystémie, en chiffres :

- 3 cafés urbains enfance-famille
- Plein d'autres cafés urbains...
- Un forum de quartier
- Une démarche d'évaluation
- Une démarche de planification en écosystémie
- 1 formation en écosystémie

- 6 rencontres (½ à 1 journée complète)
- 121 constats
- 3 priorités, 3 facteurs de protection, 3 objectifs
- 9 transformations souhaitées
- 16 actions, dont 9 nouvelles...
- ...et 13 pour lesquelles nous demandons du financement

10. Rapport sur les activités en lien avec les enveloppes TOXICO et SIPPE 2013-2014.

TOXICO

L'enveloppe TOXICO provient de la DSP et c'est l'Antre-Jeunes de Mercier-Est qui en a bénéficié en 2013-2014. Celle-ci est en ajout des objectifs du travail de rue et s'insère dans le cadre de la prévention du phénomène de gang et de la prévention du vandalisme et réduction des méfaits. Christian Huneault est le travailleur de rue qui est embauché en partie grâce à cette enveloppe. Son rôle est de créer un lien de confiance avec les jeunes.

Faire de l'écoute, des références de l'accompagnement, (par exemple accompagner un jeune en cour), donner des ateliers de sensibilisation (Académie Dunton et Louise-Trichet) sur ce que contiennent les drogues, mettre des cartes d'affaires dans des trousse de matériel d'injection personnel pour avoir un contact avec ces jeunes sont des exemples de tâches que Christian accomplit.

Il ne faut pas hésiter à appeler Christian si nous trouvons du matériel injectable. Cela lui donne une indication sur les endroits les plus problématiques.

Julie Ouellet complète en disant que le travail de rue accompagne les jeunes dans une approche souple, non coercitive. Il faudrait un deuxième travailleur de rue pour combler tous les besoins à Mercier-Est. Il y a aussi de la sensibilisation à faire en ce qui a trait la dépendance aux jeux et la toxicomanie.

SIPPE

L'enveloppe SIPPE (Services Intégrés en Périnatalité et pour la Petite Enfance) provient de la DSP et c'est la Maison des Familles de Mercier-Est qui en a bénéficié en 2013-2014. Ils ont reçu 78 000\$ ce qui leur a permis de travailler avec le public cible c'est-à-dire de jeunes mères enceintes (18-25 ans) et issues d'immigration. Pour répondre aux besoins de cette population vulnérable, Sébastien Breton nous explique que trois ressources humaines à temps partiel ont été embauchées (une travailleuse sociale et deux éducatrices). Ce projet d'intervention vise aussi à développer des compétences parentales. Avant la naissance, il y a un accompagnement individuel et en groupe avec les futures mères. La Maison des Familles a aussi développé des « projets particuliers », une approche plus individualisée avec surtout des mères monoparentales qui se décrit en 5 à 10 étapes d'accompagnement lors de périodes difficiles.

11. Présentation subvention ÉMES-volet milieu et recommandation de la Table

Émilie Poisson présente la subvention ÉMES (Écoles et milieux en santé-volet milieu) qui est une mesure qui vise à soutenir le développement de milieux favorables à la santé, au bien-être et à la

réussite éducative des jeunes. Anciennement mesure toxico, ÉMES-volet milieu regroupe maintenant 4 enveloppes : Priorité jeunesse (PJ), Volet A-Action intersectorielle, Actions communautaires intersectorielles (ACI) Prévention des toxicomanies. Anciennement la population visée était les 12-17 ans (avec toxico), maintenant avec la fusion des enveloppes, on parle des 5 à 17 ans en portant une attention particulière aux jeunes les plus vulnérables, notamment de milieux défavorisés.

Aussi, avec ces fusions, nous assistons à une augmentation de l'enveloppe qui passe de 17 645\$ à 21 550\$

Un des critères de cette mesure est de mettre en place une concertation intersectorielle.

Le CSSS laisse beaucoup de flexibilité quant aux projets priorités. La recommandation de la Table est que les décisions concernant la mesure ÉMES volet milieu soient prises en comité de développement social (CDS).

Résolution 10-04-14-01

Considérant la pertinence d'inclure la mesure ÉMES volet milieu dans le plan d'action intégré en développement social de Mercier-Est;

Que désormais les décisions concernant la mesure ÉMES volet milieu soient prises en comité de développement social.

*Proposé par : Solange Cazeau
Appuyé par : Danielle Lacombe*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 10-04-14-02

Considérant la nécessité d'une poursuite des services reliés à l'enveloppe TOXICO d'ici la recommandation du CDS pour la mesure ÉMES volet milieu;

Que le montant résiduel de 2013-2014 de 3 871\$ soit versé à l'Antre-Jeunes de Mercier-Est dès maintenant.

*Proposé par : Sébastien Breton
Appuyé par : François Baril*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18h30 Pause repas et vin d'honneur - 25e anniversaire de la constitution de la première table de concertation du quartier MEQES : le 10 avril 1989

12. Écoles du quartier : des projets sur la table

Dominique Chartrand est architecte, elle travaille à la planification des projets d'agrandissement à la CSDM. À Mercier-Est, il y a eu beaucoup de naissances, donc il y a plus de familles dans le quartier. En 2013-2014, on compte 2382 élèves. En 2017-2018, on en prévoit environ 3000. En plus, le nombre d'élèves par classe devrait diminuer.

Le rôle de Mme Chartrand est de présenter des études de faisabilité et de coûts et d'évaluer si c'est physiquement possible de réaliser les projets d'agrandissement. Deux plans sont déposés actuellement au Ministère de l'Éducation (MELS), donc ce qui est présenté ce soir n'est pas encore final. On peut prévoir un délai de huit mois avant d'avoir la réponse. La priorité était de construire à St-Justin, mais c'était impossible au niveau architectural.

Donc, ce sont les écoles St-François-d'Assise et Philippe-Labarre qui pourraient être agrandies.

École Philippe-Labarre

Toutes les dimensions des classes, du gym, etc. sont normées par le gouvernement du Québec. Il y aurait un ajout de huit classes. Il y a 13 groupes actuellement, et il y en aurait 21. On y ajouterait un gym, il y aurait plus d'espace pour la bibliothèque et plus d'espace pour l'administration. Au total, c'est un ajout de 2000 mètres² et un budget de 2,7 millions \$. Le MELS subventionne la construction et les services aux élèves. Les travaux s'échelonnent sur environ un an et se feraient en cohabitation avec les élèves.

École St-François-d'Assise

Agrandir de l'intérieur est l'objectif pour ne pas perdre les espaces extérieurs. Six classes seraient ajoutées. L'aménagement final se fera en collaboration avec la communauté de l'école et le conseil d'établissement.

Le budget est de 7,3 millions \$ pour ces deux agrandissements.

Une autre nouvelle est annoncée : le CPE Bilbo (local loué à la CSDM) sera sûrement déménagé pour qu'il soit regroupé en une seule installation.

13. Activité sur le développement durable, amorce d'une définition collective pour Mercier-Est

À l'assemblée spéciale du 25 janvier 2012 sur les objets de Solidarité Mercier-Est, le concept de développement durable est inclus dans le deuxième objet : « Soutenir l'identification des besoins de la communauté selon une vision de développement durable et agir en réponse à ces besoins ». Il est convenu à l'époque de se doter d'une définition collective.

Quatre tables travaillent une définition collective. Voici le résultat de leur réflexion :

Table 1:

- Répondre aux besoins présents en considérant les générations futures
- Long terme
- Respect des écosystèmes
- Préserver les ressources renouvelables, exploitation des ressources naturelles
- Socialement équitable

- Augmentation et amélioration du niveau de vie
- Notion : environnement, social et économique

Table 2:

- Le développement durable comme nouvelle philosophie de vie dans l'ensemble des actions posées comme citoyens, intervenants, entreprises.
- La notion de collectivité : tout le monde devrait participer de façon équitable au développement du quartier dans la mesure du possible en s'orientant vers un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.
- Pour les entreprises, il s'agit d'élargir leur vision économique en y intégrant des valeurs et des pratiques sociales et environnementales.

Table 3:

- La maxime et la définition du WWF les ont inspirés.
- La notion de développement durable est plus circulaire que linéaire
- Il ne faut pas seulement penser à nos besoins présents, il faut penser aux générations à venir.

Table 4 :

- La définition de la loi du développement durable du Québec et celle du rapport Brundtland sont très juste, simples et bien dites.

La réflexion continuera dans une prochaine assemblée.

14. Structure de concertation : grande rencontre le 9 mai 13h30

Émilie Auclair expose que depuis quelques années, on réfléchit à comment être efficace en mode collectif. Depuis le forum Agir pour mon quartier, il est tout à fait logique de revoir notre structure de concertation afin de bien mettre en œuvre les priorités de quartier. Notre objectif est de travailler nos dossiers de façon toujours plus intégrée et de faire émerger les besoins de la base.

Une première rencontre est organisée où tous sont invités le 9 mai à 13h30. Nous verrons, selon l'intérêt, si nous souhaitons poursuivre nos travaux.

15. Fin de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h40

Proposée par : Patricia Mercier

Appuyée par : Jean-François Beaupré